

Politique de Communication ADAPEI Pays de Montbéliard

La stratégie en matière de Communication est définie par l'Association. Elle appartient en pleine légitimité aux dirigeants.

La personne en difficulté est au cœur de l'action. L'ADAPEI du Pays de Montbéliard représente toutes les personnes dont la difficulté est liée à un handicap mental, qu'elles aient trouvé ou non une place dans un établissement.

Elle accueille plus particulièrement

- des personnes de tous âges souffrant de déficience intellectuelle,
 - des personnes autistes de moins de 14 ans.
- } L'Association se doit d'aller à leur rencontre.

Elle se doit

- d'améliorer l'information de ses partenaires, pouvoirs publics, collectivités territoriales, associations, adhérents, usagers...
- d'associer professionnels et bénévoles dans une perspective de complémentarité et de recomposition du lien social,
- de développer la communication par la solidarité et la réciprocité des échanges.

La communication doit contribuer à mobiliser toutes les bonnes volontés dont l'Association a besoin comme bénévoles et militants pour continuer à se développer.

Son action vise :

La personne accueillie :

- lui offrir une information claire sur la vie de l'Association
- l'intégrer dans toute réflexion visant la conception d'un support de communication
- être son relais et porte-parole si elle le désire

La famille et/ou le tuteur :

- les sensibiliser à la politique de l'Association, aux enjeux et intérêts d'une adhésion
- leur apporter des informations générales sur les personnes accueillies
- les impliquer dans les manifestations et expositions
- les impliquer dans les décisions prises par l'Association
- les inciter à s'exprimer

Les adhérents :

- les sensibiliser à la politique de l'Association et aux enjeux du contexte médico-social
- leur apporter des informations générales sur les personnes accueillies
- les impliquer dans les manifestations et expositions
- les impliquer dans les orientations et décisions prises par l'Association

Les professionnels :

Leur apporter des informations qui faciliteront :

- leur adhésion à la culture, aux objectifs de l'Association et aux enjeux du contexte médico-social
- la création et l'entretien des valeurs et des compétences communes
- leur participation à la bonne marche de l'Association
- leur expression sur le travail

Le grand public :

- l'informer des valeurs de l'Association
- l'inciter à répondre aux besoins de l'Association, à participer aux manifestations et expositions, à adhérer

Le public institutionnel, les financeurs et les partenaires :

- leur montrer le sérieux et le dynamisme de nos structures
- marquer notre intérêt et reconnaissance pour eux
- les impliquer dans cette évolution